

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-768085

173912

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 93041 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL HASSY MERIEM

Date de naissance : 01/01/1991

Adresse : Habi tuelle

Tél. : 0661.19.29.79

Total des frais engagés : 401,00 + 300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/08/2023

Nom et prénom du malade : EL HASSY MERIEM

Age : 81 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

CS + PH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

Le : 29/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29-08-23	SAPH		401,50	INP 1234567890 Dr. BOUJOUR Anesthésie Régulière 55 boulevard Roche - Casablanca T : 0524 123 456 Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Chercheur Dr BENTAYEB Nafaa El Hana, Casablanca Tél: 0522 36 80 62	Date	Montant PHARMACIE CINEMA ANFA Dr. BENTAYEB Nafaa 141 bis, Bd Sidi Abderrahmane El Hana, Casablanca Tél: 0522 36 81 62 80.90
Chercheur Dr BENTAYEB Nafaa El Hana, Casablanca Tél: 0522 36 80 62	29.8.2023	Montant PHARMACIE CINEMA ANFA Dr. BENTAYEB Nafaa 141 bis, Bd Sidi Abderrahmane El Hana, Casablanca Tél: 0522 36 81 62 80.90



AKDITAL

Clinique Panorama Sidi Maarouf
مصحة بانوراما سidi معروف

Casablanca, le 29/08/23

EL HADY Meriem

54.00

- Supradyn



HARMACIE CINEMA ANFA
Dr BENTAYEB Naoual
141 bis, Bd Sidi Abderrahmane
Hay El Hadej, Casablanca
Tél: 0522 36 87 62

26,90

- VITC



1g

150

PHARMACIE CINEMA ANFA
Dr BENTAYEB Naoual
141 bis, Bd Sidi Abderrahmane
Hay El Hadej, Casablanca
Tél: 0522 36 87 62

80.90

Dr BOU-OUHRICH Yassine

Service Réanimation

PHARMACIE CINEMA ANFA
Dr BENTAYEB Naoual
141 bis, Bd Sidi Abderrahmane
Hay El Hadej, Casablanca
Tél: 0522 36 87 62

CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF



060064847

CASABLANCA Le : 29-08-2023

Facture N° 09346/23

A. Identification

N° Dossier : PSM23H29141527 N° Identifiant : 007896/23
Nom & Prénom : Mme EL HADY MERIEM
 C.I.N : BK30059
 Adresse : HAY HASSANI

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 29-08-2023

Date Sortie : 29-08-2023

Traitements : Urgence

Médecin traitant : DR . ANESTHESISTE REANIMATEUR

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PHARMACIE INTERNE						
1	PHARMACIE		101,50			101,50
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		300,00			300,00
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL
						401,50
						0,00

QUATRE CENT UN DIRHAMS CINQUANTE CENTIMES

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Service Réception

Clinique Panorama Sidi Maarouf
 Boulevard Abou Bakar Kadiri Sidi Maarouf
 Casablanca
 INPE : 060064847